PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT INTITULÉ :

RÈGLEMENT NO 23-575 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO 08-338 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION SUITE À LA MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la municipalité,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 octobre 2023, le conseil a adopté le projet de règlement de modification suivant «RÈGLEMENT No 23-575 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME No 08-338 AFIN DE BONIFIER LA RÉGLEMENTATION SUITE À LA MODIFICATION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT;

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 novembre 2023, à 19 h 30, au 213, rue de l'Aréna à Lambton. L'objet de l'assemblée est de présenter le projet de règlement numéro 23-575. Au cours de cette assemblée, la maire ou un conseiller désigné par la maire expliquera le projet de règlement, les conséquences de son adoption ainsi que de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.

Résumé du projet :

Le projet de règlement vise à :

- Changer les affectations des lots 5 688 308 et 6 103 351.

DONNÉ À LAMBTON

CE 20 IÈME JOUR D'OCTOBRE 2023

Julie Roy
Directrice générale / Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Roy, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la *Loi*, le 20 octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 20 IÈME JOUR D'OCTOBRE 2023.

_____
Julie Roy
Directrice générale / Greffière-trésorière